

## **Notice descriptive paysagère**

**OBJET** : Projet de construction d'un parc sports et loisirs «Chemin des Cimes d'Alsace » dans la commune de **CLEEBOURG**, pour le compte de la Sté **Erlebnis Akademie AG**.

**Le projet ne relève pas des ERP de type PA. Seuls les 2 bâtiments accessibles au public, distants de plus de 8m, seront traités chacun comme un ERP de la 5<sup>ème</sup> catégorie (effectif du public < 200 p.).**

**« L'évaluation environnementale du projet est portée par la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUI via la procédure du L122-14 du code de l'environnement. »**

### **1. ETAT INITIAL du TERRAIN et de ses ABORDS**

- Le terrain d'une surface d'environ **39 827,00 m<sup>2</sup>** situé sur le ban communal de Cleebourg – Lieu-dit GEMEINDEWALD est composée de deux parcelles :
  1. Section I – Parcelle 2/10 d'une surface de 35 528,00m<sup>2</sup>,
  2. Section I – Parcelle 2/15 d'une surface de 4 299,00m<sup>2</sup>.
  
- La parcelle est bordée du côté :
  - Sud et Est : par la route forestière de desserte de la parcelle, dite route militaire,
  - Nord et Ouest : par une forêt,
  - Nord : par le radar de l'ancienne base aérienne BA901.
  
- La parcelle implantée en forêt, sur le massif du Hochwald est dépourvue de toute construction.

**2. INSERTION du PROJET**

**a) AMENAGEMENTS PREVUS pour le TERRAIN :**

Pour assurer la construction de la tour, le chemin forestier existant sera aménagé pour permettre l'accès aux engins. Il sera ensuite remis en état.

Un cheminement sera également prévu pour l'accès des véhicules de secours.

Une plate-forme est prévue à 8,00m de la tour.

Les mouvements de terre seront limités au strict nécessaire.

**b) IMPLANTATION, ORGANISATION, COMPOSITION et VOLUME des CONSTRUCTIONS NOUVELLES PREVUES :**

Le projet constituera à la fois un repère visuel, sans pour autant constituer une gêne visuelle pour les riverains des villages alentours, et une vitrine du patrimoine.

L'ensemble s'intégrera dans la nature dans une construction écologique, efficace et innovante (utilisation de bois naturel ou traité écologique).

Le site sera composé :

1. D'une tour panoramique en bois d'un diamètre d'environ **30m** et de hauteur environ **28m** ainsi que d'un sentier serpentant à travers la forêt.
2. D'un bâtiment d'accueil sur **deux niveaux** implantés en lien avec la route militaire comprenant (*seul le niveau rez-de-chaussée sera accessible au public*) :  
Au rez-de-jardin : bureaux, entrée du personnel et espaces de stockage (Uniquement accessible au personnel).  
Au rez-de-chaussée : accès au Chemin des Cimes d'Alsace, sanitaires hommes, femmes et PMR, deux caisses et boutique souvenirs.
3. D'un bâtiment de restauration de type « Snacking » de **53 places assises** qui sera relié au bâtiment caisse/bureaux par une terrasse en bois.

Le chemin ludique et sportifs serpentera au milieu de la dense forêt mixte, le long **4 stations** d'apprentissage et de découverte permettront de découvrir la richesse de la faune et la flore locale.

La pente du chemin variera entre **0 et 4%** et sa hauteur par rapport au terrain naturel entre **2,50m et 23,00m**.

La tour panoramique sera bâtie en spirale montante à l'intérieur de la tour fournit d'un gradient maximum de **6%** pour un accès détendu et sans barrières au point d'observation à une hauteur d'environ **28m**.

Un toboggan qui sera lancée à partir de la plate-forme la plus haute sera également prévu.

**c) TRAITEMENT des CONSTRUCTIONS, CLOTURES, VEGETATION ou AMENAGEMENTS SITUES en LIMITE de TERRAIN :**

Le site sera accessible aux camions d'intervention du SDIS 67 à partir de la route militaire aménagée en conséquence d'une largeur libre de 4 m.

Aucune circulation n'entravera la venue des services de secours, l'accès aux installations se faisant exclusivement par navette électrique sur un autre cheminement dédié.

La tour disposera d'un accès pompiers à sa rampe principale à différents niveaux via la mise en station de l'échelle aérienne. A cet effet, une aire de stationnement pour camion échelle de **10.00x7.00m**, en stabilisé au moins, sera mise en place entre 1 et 8m maxi des « bords » de la tour.

Les dispositions de l'article CO 2 du règlement de sécurité ERP seront appliquées en termes de force portante, résistance au poinçonnement, ...

La passerelle, la tour et les deux bâtiments seront défendables, en cas de sinistre, à partir d'un poteau incendie positionné à moins de 150m du risque à défendre et alimenté par une réserve de **120m<sup>3</sup>** (débit minimal de 60 m<sup>3</sup>/h pendant 2h).

Cette réserve d'eau incendie est prévu sous le bâtiment restaurant

La tour et la passerelle formeront un circuit avec un unique point d'entrée au niveau du bâtiment d'accueil via tripodes et portillon de 1,20 m de passage libre. Considérant un effectif accueilli de plusieurs centaines de personnes à un instant donné, un cheminement totalement à l'air libre (pas de bâtiment clos) et le respect du critère SF ½ h pour la passerelle et la tour, l'accès principale et unique sera complété par une seconde voie d'évacuation.

Elle sera constituée d'un escalier de 2UP (1,40 m de passage libre) permettant de rejoindre le niveau du terrain naturel et constituera une IS complémentaire, notamment en cas d'incendie affectant l'unique point d'accès.

L'accès au chemin des Cimes d'Alsace sera équipé d'un volet grillagé motorisé qui permettra de sécuriser le site hors des horaires d'ouverture.

Deux tourniquets tripodes destinés au contrôle d'accès piétons seront prévus au bâtiment caisse/bureaux. Ses derniers sont débrayables et asservi à l'alarme et ne feront pas obstacle à la libre évacuation du public

Une porte battante avec un passage de 1,20m sera également prévue.

Il n'est pas prévu de clôture, le cas échéant, une déclaration préalable sera établie.

**d) MATERIAUX et COULEURS des CONSTRUCTIONS :**

Tour panoramique :

Structure/Ossature : lamellé-collé en mélèze naturel sans traitement.

Balustrades transparentes en bois avec remplissage de type filet.

Croix de contreventement métallique - Couleur gris métal RAL 9006.

Bâtiment restauration :

Façades : longrine béton + bardage bois pose verticale – mélèze naturel.

Toiture : toiture-terrace non accessible avec étanchéité multicouche - couleur gris.

Menuiserie extérieure et portes : bois - couleur chêne clair.

Bâtiment caisse/bureaux :

Façades : longrine béton + bardage bois pose verticale - mélèze naturel.

Toiture : toiture-terrace non accessible avec étanchéité multicouche - couleur gris.

Menuiserie extérieure, portes et porte sectionnelle : bois - couleur chêne clair.

**ARC.TECH**

ARCHITECTURE

24, route de Seltz – 67930 Beinheim

Tél. 03 88 86 32 58 Fax 03 88 86 29 33 E.mail [contact@arc-tech.fr](mailto:contact@arc-tech.fr)

**e) TRAITEMENT des ESPACES LIBRES :**

Le Parc sports et loisirs sera implanté en forêt sur les hauteurs de DRACHENBRONN sur le massif du Hochwald.

Le déboisement se fera sur l'emprise strictement nécessaire à l'implantation du projet ainsi qu'en périphérie de la tour sur une zone de 15m large en tout point de ces façades permettant ainsi une barrière coupe-feu en cas d'incendie de forêt.

Pour la Tour et le Chemin des Cimes, **la surface à déboiser est de 0,5 ha.**  
En contrepartie de ce déboisement, des travaux sylvicoles seront réalisés.

Les eaux usées seront collectées dans une fosse septique et les eaux pluviales dans un puits perdu.

Les réseaux électricité, téléphone et adduction d'eau potable seront souterrains.

**f) ACCES au TERRAIN, aux CONSTRUCTIONS :**

L'accès à l'entrée du site se fera par l'EX route militaire « Servitude autorisant le passage », située en partie Est de la parcelle.

La jonction entre la route et l'entrée du Chemin des Cimes sera traité en dalle avec un balisage